

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 AVRIL 2011

Le tableau de bord 2010 remis aux personnes présentes lors de l'Assemblée Générale est consultable en ligne à l'adresse <http://www.inter-regions-musees.org/AG>

L'Assemblée Générale du C.I.R.M., convoquée par le courrier du 25 janvier 2011, s'est réunie le 7 avril 2011 au musée Sainte-Croix de Poitiers à l'initiative et sous la présidence de Fabienne Texier, Présidente de l'association.

**Sont présents :** S. Barre (p. **Saintes**), A. Benéteau-Péan (p. **Poitiers**), D. Bodin, S. Bompays, M. Bordes, M-C. Bouchery (p. la **CA Niort**), F. Bougnoteau, S. Brégeaud-Romand, M. Cavaillès, B. Chauvet (p. **La Rochelle**), J-C. Corneille, H. Crouzat, D. Derœux, É. Desgraupes, É. Dumeige (p. **Thouars**), M-F. Gérard (p. l'**État**), S. Gilbert, B. Lacoste, S. Lessard (p. **CC Oléron**), M-J. Lorenzini, A. Maillet-Margat (p. **Rochefort**), S. Maurin, D. Peaucelle (p. **Angoulême**), H. Rousseau (p. **Airvault**), É. Salaberry, F. Texier, D. Vila

**Sont excusés :** M. Bono, Y. Bouloux, B. Danscoisne, P-H. Denieul, É. Gautier, M. Gourinchas

**Pour le personnel du CIRM :** C Alloncle, V. Lagardère, G. Legeais, P-E. Laurent

Le quorum prévu dans les statuts de la moitié des membres institutionnels de l'association présents ou représentés étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

La présidente ouvre la séance à 14h40.

### Rapport moral et rapport d'activités

La Présidente de l'association Fabienne Texier donne lecture de son rapport moral (cf. pp. 5 à 7 du document « tableau de bord 2010 »).

### Rapport d'activités

Pierre-Emmanuel Laurent présente le rapport d'activités 2010 (cf. pp. 8 à 12 du document « tableau de bord 2010 »).

Le rapport moral et le rapport d'activités sont mis aux voix ; ils sont adoptés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

### Rapport financier

La Trésorière de l'association Sophie Brégeaud-Romand donne lecture de son rapport financier (cf. p. 13 du document « tableau de bord 2010 »).

## Comptes de l'association

Pierre-Emmanuel Laurent présente les comptes de l'association et leurs éléments significatifs (cf. pp. 14 à 16 du document « tableau de bord 2010 »).

## Rapports du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes de l'association donne lecture de son rapport général et de son rapport spécial et en explicite les principaux points (cf. Annexe du document « tableau de bord 2010 »).

**Le rapport financier et les comptes de l'association sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.**

## Intervention de la représentante de l'État

Marie-Françoise Gérard, conseiller-musées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, prend la parole et réaffirme l'appui de l'État en faveur du CIRM.

## Plan d'actions 2011

Les projets pour 2011 sont présentés à l'Assemblée Générale (cf. pp. 17-18 du document « tableau de bord 2010 »). Les principales actions qui seront engagées sont les suivantes :

- poursuivre la réalisation de dossiers de mise en valeur des collections ;
- concevoir une exposition virtuelle dédiée au patrimoine roman (projet sur 3 années successives) ;
- développer une application de Découverte Des Musées de la région pour *smartphones* ;
- lancer la première phase des développements d'une nouvelle version de l'application d'inventaire des collections AlienorWebProfessionnel (projet sur 3 années successives) ;
- engager la refonte du site du Conseil des musées Alienor.org ;
- achever le projet d'identification des collections par puces RFID en déployant le matériel dans l'ensemble des musées ;
- former les agents des musées à l'utilisation de nos différents applications et outils.

## Création d'une participation d'hébergement

Le coût estimé de l'hébergement des inventaires des musées associés, des développements et du support prodigués aux musées associés s'élève à environ 10.000 euros chaque année. Il a donc été proposé aux musées associés de s'acquitter d'une participation annuelle forfaitaire de 500 euros afin de limiter cette charge aux seuls frais de l'association.

**La proposition de création d'une participation financière d'hébergement des musées associés est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.**

## Budget 2011

Le budget ci-dessous est présenté à l'Assemblée Générale.

DÉPENSES			Budget 2011	Budget 2010	RECETTES			Budget 2011	Budget 2010
I	<b>INVESTISSEMENTS</b>				R.1	<b>COTISATIONS</b>			
I.1	Logiciels		94 800	49 945	R.1.1	Cotisations adhérents	119 700	120 000	
I.1.1	Développ. spécifiques		94 500	49 945	R.1.2	Cotisations associés	3 500		
I.1.2	Acq. logiciels adhérents		300			<b>Total cotisations</b>	<b>123 200</b>	<b>120 000</b>	
I.1.3	Acq. logiciels Central								
I.2	<b>Matériel</b>		25 000	69 828	R.2	<b>SUBVENTIONS</b>			
I.2.1	serveurs				R.2.1	État	139 500	136 500	
I.2.2	postes adhérents		25 000	69 828	R.2.2	Région	106 000	106 000	
I.2.3	postes Central				R.2.2.1	Subv. fonct. versé en N	68 800	86 000	
I.4	Acquisitions de droits		150	130	R.2.2.1	Subv. fonct. versé en N+1	17 200		
I.5	Relations publ. et comm.		300	300	R.2.2.2	Subv. invest. versé en N	20 000		
I.6	Formation du personnel		3 000	1 000		<b>Total subventions</b>	<b>245 500</b>	<b>242 500</b>	
I.7	Documentation			100					
	<b>Total investissements</b>		<b>123 250</b>	<b>121 303</b>	R.3	<b>AUTRES REVENUS</b>			
F	<b>FONCTIONNEMENT</b>				R.3.1	Produits financiers	500	800	
F.1	Salaires et charges		145 000	140 000		Intérêts de placement	500	800	
F.2	<b>Frais généraux</b>		116 079	117 857	R.3.2	Prise en charge OPCA	1 500	1 400	
F.2.1	Frais de déplacement		16 000	15 000	R.3.3	Emplois-aidés	50	560	
F.2.2	Maintenance logicielle				R.3.4	CPAM			
F.2.2.1	Serveurs		24 500	24 000	R.3.5	Revenus divers	0	400	
F.2.2.2	Adhérents et Central		500	600		CNFPT		400	
F.2.3	Entretien du matériel			5 455	R.3.6	Hébergement	13 579	13 500	
F.2.3.1	Serveurs		800			<b>Total autres revenus</b>	<b>15 629</b>	<b>15 160</b>	
F.2.3.2	adhérents et central		500						
F.2.4	Fournitures		600	800					
F.2.5	Télécommunication		2 200	2 500					
F.2.6	Hébergement des sites		43 300	43 200					
F.2.7	Honoraires		8 450						
F.2.7.1	Expert comptable		4 800	4 000					
F.2.7.2	Comm. aux comptes		2 800	2 800					
F.2.7.3	Secrétariat		850	1 350					
F.2.8	Poste et transport		350	350					
F.2.9	Services bancaires		500	400					
F.2.10	Assurance		850	750					
F.2.11	Divers		150	100					
F.2.12	Hébergement								
F.2.12.1	Locations de salles		3 500	2 000					
F.2.12.2	Conseil des musées		13 579	13 500					
F.2.13	Impôts		300	1 052					
	<b>Total fonctionnement</b>		<b>261 079</b>	<b>257 857</b>					
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>384 329</b>	<b>379 160</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>384 329</b>	<b>379 160</b>	

Les éléments remarquables de ce budget sont les suivants :

Côté recettes :

- R.1.1 : le montant des cotisations des adhérents reste inchangé ;
- R.1.2 : on intègre 7 participations financières de musées associés qui ont affirmés lors d'une réunion préalable pouvoir participer financièrement ;

- R.2.1 : l'État a confirmé son soutien financier, ainsi qu'une enveloppe complémentaire de 3000 euros pour l'élaboration de thesaurus spécifiques ;
- R.2.2 : à ce jour, la Région Poitou-Charentes n'a pas confirmé ni infirmé son soutien au CIRM ; on présente donc un budget basé sur le montant du soutien de la région équivalent à celui des précédentes conventions triennales. À défaut de ce soutien, un licenciement et la suppression de la presque totalité des investissements seront inévitables.

Côté dépenses :

- I.1.1 : les développements prévus pour la refonte de l'application d'inventaire AlienorWebProfessionnel sont importants ; on prévoit donc une enveloppe élevée pour cette première phase de développements ;
- I.2.2 : la dernière phase du projet d'identification RFID prévoit l'acquisition des puces en 2011 pour un montant de 19.000 euros. Les 6.000 euros restants ainsi que les 300 de la ligne I.1.2 correspondent à l'acquisition de stations RFID pour les musées de Thouars, Saint-Jean-d'Y. et du Musée des arts du cognac ;
- I.7 : on prévoit une enveloppe de formation du personnel importante pour permettre de mettre à jour ses connaissances en matière de PAO ;
- F.1 : on prévoit de revaloriser la rémunération des deux salariés les moins bien payés afin de les motiver à rester au sein de l'équipe ;
- F.2.45.1 : de nombreuses formations devront être organisées cette année, notamment des formations à la PAO pour les musées adhérents à la plate-forme de médiation.

Les autres postes sont plus ou moins reconduits dans leurs montants, en les adaptant à la réalité des exercices précédents ou en anticipant l'inflation normale.

Les actions proposées pour 2011 et le budget correspondant sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

### Déclaration d'utilité publique

La proposition de demande de reconnaissance d'utilité publique est mise aux voix et adoptée à 10 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention.

La séance est levée à 16h30. Il en est dressé le présent procès verbal.

La Présidente



La Secrétaire

